

Politique de Mexico

10 septembre 2001

Cher collègue,

En annonçant le rétablissement de la Politique de Mexico, le Président Bush a reconnu que les services de planification familiale volontaires étaient l'une des meilleures méthodes de prévention de l'avortement. Le Centre de Population, Santé et Nutrition de l'USAID (Agence des États-Unis pour le développement international) accorde une grande importance à la prévention des avortements par l'utilisation de planification familiale, sauvant ainsi la vie de femmes qui souffrent de complications des suites d'un avortement à risque, et renvoyant ces femmes à des services de planification familiale volontaires et d'autres services de santé reproductive qui contribuent à prévenir des avortements ultérieurs. Les soins après avortement devraient être un élément central de nos programmes de planification familiale et du programme Maternité sans risques.

Il vient à point de rappeler à nos agents sur le terrain et aux agences coopérantes que l'administration Bush est partisane des soins après avortement. Le communiqué de presse accompagnant le mémorandum présidentiel du 22 janvier 2001 rétablissant la Politique de Mexico précisait que le Président Bush a déclaré de manière explicite que « les restrictions quelles qu'elles soient n'empêchent pas les organisations de soigner toute lésion ou maladie provoquée par des avortements légaux ou illégaux », par exemple, les soins après avortement.

En général, les complications des suites d'un avortement à risque représentent 13% de la mortalité maternelle. Bon nombre de ces décès pourraient être évités grâce à des soins après avortement. Le programme de soins après avortement de l'USAID contient trois éléments critiques : des soins d'urgence pour les complications des suites d'avortements spontanés ou provoqués ; des conseils et services de planning familial après avortement ; et le renvoi des femmes ayant bénéficié de soins d'urgence vers des services de planification familiale et d'autres services de santé reproductive.

L'USAID continuera à soutenir les activités de soins après avortement, et les organisations étrangères sont autorisées à entreprendre ce type d'activités sans pour autant perdre leur droit à l'assistance de l'USAID en matière de planification familiale. Il faut faire remarquer que l'USAID ne finance pas l'achat ou la distribution d'équipement d'aspiration manuelle, quelle qu'en soit la finalité.

Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier le personnel des missions, des bureaux et du Centre qui ont encouragé les soins après avortement dans leurs programmes. Le Centre de Population, Santé et Nutrition est très fier des réalisations techniques des missions, des agences coopérantes et de leurs homologues des pays d'accueil. Il reste encore beaucoup à faire dans le domaine du développement de la politique, de la formation et de la prestation de services, de la recherche d'opérations et de la participation communautaire afin d'étendre et d'améliorer les services de soins après avortement qui sont si nécessaires.

Nous vous encourageons à soutenir les activités de soins après avortement dans vos programmes. Monica Kerrigan (mkerrigan@usaid.gov) et Nicole Buono (nbuono@usaid.gov) président le groupe de travail sur les soins après avortement de l'USAID. Si vous ou vos employés avez des questions concernant le développement ou la mise en œuvre d'activités de soins après avortement, n'hésitez pas à prendre contact avec elles.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Duff Gillespie

Administrateur assistant adjoint

Centre de Population, Santé et Nutrition